

06 déc 2024 -16:14

Appartient à Conseil des ministres du 6 décembre 2024

Trajets « retour au travail » : création de la plateforme TRIO – Deuxième lecture

Sur proposition du ministre du Travail Pierre-Yves Dermagne et du ministre des Affaires sociales Frank Vandembroucke, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un avant-projet de loi établissant et organisant la plateforme TRIO.

Le contrat d'administration 2022-2025 de l'INAMI prévoit la création d'une plateforme de communication numérique collaborative, sécurisée et accessible aux médecins du TRIO (médecins conseils des organismes assureurs, médecins du travail et médecins généralistes) dans le cadre des trajets « retour au travail ».

La plateforme TRIO doit permettre l'échange d'informations médicales entre les médecins conseils, les médecins du travail et les médecins généralistes dans le cadre des trajets « retour au travail », de même que la création d'un dossier individuel pour chaque assuré débutant un trajet de « retour au travail ». Ce dossier contiendrait des données médicales et administratives ainsi que des données-clés relatives à la gestion d'un trajet « retour au travail ».

L'avant-projet de loi, qui a été modifié à la lumière des remarques formulées par le Conseil d'État et à l'Autorité de protection des données, vise à déterminer le cadre légal de la plateforme de communication numérique.

L'avant-projet de loi est soumis à la signature du Roi en vue de son dépôt à la Chambre des représentants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail, chargé de la Relance et des Investissements stratégiques, et de la Politique scientifique
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes

Rue de la Loi, 23

1040 Bruxelles

Belgique

<https://vandenbroucke.belgium.be>

info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud

Porte-parole (FR)

+32 472 02 84 14

sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman

Porte-parole (NL)

+32 476 28 83 13

arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be